

## **VD\_OMNI AF.2008.0006 vom 9. Dezember 2008**

VD Tribunal cantonal, 2008-12-09, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_omni\\_AF.2008.0006](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_AF.2008.0006)

FR: VD\_OMNI AF.2008.0006 du 9 décembre 2008

IT: VD\_OMNI AF.2008.0006 del 9 dicembre 2008

### **Regeste**

Henri Badoux SA/ccl Syndicat AF Yvorne-Corbeyrier, Comité de direction du Syndicat AF Yvorne-Corbeyrier, Service du développement territorial | Rappel des règles sur l'indemnisation pour les dégâts causés aux cultures par les travaux du syndicat, qui reposent comme d'autres règles en la matière sur le principe d'une certaine participation du propriétaire. Rejet du recours pour le motif que la recourante, invitée à faire la preuve des éléments invoqués pour contester le tarif d'indemnisation appliqué par la commission de classification, n'a donné aucune suite à cette injonction.

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Les travaux subventionnés ou non, ne peuvent être mis en chantier qu'après enquête et autorisation du département.

#### **E. 2**

Lorsque les parties refusent de prêter le concours qu'on peut attendre d'elles à l'établissement des faits, l'autorité peut statuer en l'état du dossier. La recourante n'ayant ainsi pas apporté la preuve du tarif plus favorable qu'elle invoquait, le Tribunal administratif n'examinera pas non plus la question de savoir si ce tarif plus favorable aurait dû prévaloir sur celui que la Commission de classification a appliqué dans la décision attaquée.

#### **E. 3**

Le recours est ainsi rejeté et la décision de la Commission de classification confirmée. Un émolument sera mis à la charge de la recourante, mais compte tenu de l'ampleur limitée de la procédure, il peut être réduit à un montant inférieur à l'émolument ordinaire de 2'500 francs prévu par l'art. 4 al. 1 du tarif du 11 décembre 2007 des frais judiciaires en matière de droit administratif et public (RSV 173.36.1.1).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.